Titre : **REGIME DE LA CONCIERGERIE** **1871**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Divers** **1870 – La Commune** **Documents divers**
Auteur : **ABBE VIDIEU** **VICAIRE A St-ROCH** **MEMBRE DE L'ACADEMIE DE REIMS**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **HISTOIRE DE LA COMMUNE DE PARIS EN 1871** **E.DENTU LIBRAIRE EDITEUR** **PALAIS ROYAL 15 17 19 GALERIE D'ORLEANS** **1876**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Octobre 2010**

Ancestramil

REGIME DE LA CONCIERGERIE
1871

La Conciergerie est la première station des otages dans la voie douloureuse.

Les cellules de cette prison, dit **M. l'abbé DIGNAT,** qui a eu l'honneur d'y séjourner à cette époque, ont toutes la même dimension, et l'ameublement de l'une ne diffère en rien de l'autre.

On peut y faire six pas en long et deux pas et demi en large, ce qui représente une superficie de neuf à dix mètres environ ; elles ont trois mètres d'élévation, et elles sont légèrement cintrées au plafond. A droite, en entrant, en forme d'amphore et soudé au mur, est un objet de première nécessité, mais fort incommode, parce que l'aération n'est pas suffisante. Un peu plus loin, se trouve un lit de fer également attaché au mur. La couche se compose d'une paillasse très mince, d'un matelas plus mince encore, d'un traversin et de deux couvertures, couleur de cachot. Chacun de ces objets porte écrit, en grosses lettres, le mot : ***PRISONS***. Au fond de la cellule, à un mètre et demi du parquet, deux petits vasistas à charnières s'ouvrent par le haut de l'extérieur à l'intérieur ; mais comme la coulisse en fer qui les retient ne permet qu'une ouverture de vingt centimètres, le soleil ne visite jamais les prisonniers.

Au coin gauche et au fond, est un petit calorifère pour l'hiver ; en revenant vers la porte, sous le bec de gaz, se trouve une petite étagère, à charnières, qui sert de table et qui peut se rabattre ; il y a enfin, un tabouret en bois, attaché au mur avec une grosse chaîne qui permet de l'avancer jusqu'auprès de l'étagère, quand elle est relevée, mais pas plus loin. Comme on a pu le remarquer, tout est enchainé dans la cellule, pour rappeler sans cesse au prisonnier qu'il est lui-même privé de liberté. La vaisselle est aussi simple que le mobilier : un petit pot de terre noire, contenant un demi-litre pour mettre le vin qu'on achète à la cantine quand elle passe, un petit gobelet de fer-blanc, une cuiller en bois et un bidon plein d'eau. A mi-hauteur de la porte et, en dedans, est une petite étagère surmontée d'un guichet qui s'ouvre en dehors. Le guichet est percé au milieu d'un petit trou évasé en dedans, qui permet au gardien de voir, sans ouvrir la cellule, ce que fait le détenu.

Quant à la nourriture des prisonniers, elle est insuffisante. A l'aube du jour, un gardien entre dans la cellule, pour éteindre le gaz ; il est suivi d'un domestique qui enlève les balayures réunies par chaque détenu sur le seuil de la chambre, et place en même temps un bidon rempli d'eau pour la journée. A six heures et demie, on fait passer aux prisonniers un pain de munition à travers le guichet. A neuf heures, on leur verse dans un vase en fer-blanc deux doigts d'une eau chaude et presque claire qui a l'odeur de pois ou de haricots, et qui annonce la ration de trois heures après-midi. Une fois ou deux par semaine, ce bouillon aux herbes est remplacé par un liquide froid qui a un peu le goût de viande, et les légumes du soir par un morceau de bœuf froid salé.
Tels sont la règle et l'ordinaire de la maison.
